

## Partir en livre 2026

### APPEL A CANDIDATURES « Rencontres et ateliers dans la Meuse »

Le département de la Meuse, située en Région Grand Est, doit son nom au fleuve qui traverse ses territoires du sud au nord sur près de 200 km. Le territoire compte 178 000 habitants répartis sur 501 communes : 3 pôles urbains (Bar-Le-Duc, Commercy et Verdun) et 61% de communes de moins de 200 habitants.

Le service Culture et Lecture publique du Département (Bibliothèque départementale) accompagne les bibliothèques qui souhaitent participer à Partir en livre dans la construction d'un programme personnalisé à partir du thème national, « Nos petits et grands héros ». Dans ce cadre, le Département invite des autrices et des auteurs pour des rencontres et des médiations créatives dans les bibliothèques participantes.

#### 1. LES OBJECTIFS

- favoriser l'accès au livre aux jeunes Meusiennes et Meusiens
- faciliter la découverte de l'offre littéraire et documentaire en matière de livres jeunesse
- créer des instants privilégiés entre artistes et publics

Cette opération, construite avec chaque bibliothèque et structures d'accueil a pour but de dynamiser le territoire au cœur d'espaces naturels accueillants.

L'appel est ouvert aux autrices et auteurs **ayant publié au moins un livre pour la jeunesse à compte d'éditeur** dans lequel la thématique « Nos petits et grands héros » peut trouver un écho.

#### 2. CAHIER DES CHARGES DE L'ANIMATION PROPOSEE

L'autrice, l'auteur proposera :

- une animation pouvant s'adresser à des enfants et jeunes entre 1 et 15 ans
- la proposition sera ludique et accessible à tous, sans prérequis particulier et facile à mettre en œuvre techniquement
- l'animation pourra être conduite dans un espace extérieur (éviter branchements électriques ou dispositifs techniques compliqués)
- l'animation n'excèdera pas une durée de 45 minutes pour permettre aux enfants de découvrir l'ensemble des animations proposées sur l'événement
- l'animation prendra la forme d'un atelier ouvert, sans inscription préalable
- l'animation pourra accueillir 10/12 enfants simultanément
- l'animation pourra donner lieu à une production individuelle ou collective qui sera remise à l'enfant ou à la structure partenaire

#### 3. LA PÉRIODE D'ANIMATION

**Du 17 juin au 19 juillet 2026**, une journée d'animation (4h d'intervention auprès des enfants par jour minimum).

Les dates précises d'intervention seront déterminées et communiquées à l'autrice ou l'auteur mi-mars.

## **4. LES LIEUX D'ANIMATION**

Partir en livre est une invitation à découvrir la lecture hors les murs de la bibliothèque, dans des lieux passants de type parcs, bases de loisirs, place de village... Les animations ont lieu en extérieur, principalement sous barnum ou tente, ou sur l'herbe.

## **5. LES CONDITIONS FINANCIERES**

La rémunération de l'autrice ou l'auteur s'effectuera au tarif préconisé par la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, à savoir **514,64 €** brut pour une journée.

Les frais de restauration, hébergement et transport sont pris en charge par l'organisateur ; l'autrice, l'auteur devra **néanmoins choisir et réserver en amont l'hébergement approprié, et avancer les frais qui lui seront remboursés sur présentation d'une facture** incluant la rémunération et les frais, après service fait et sur production de justificatifs (tickets, factures). Concernant les frais, ceux-ci sont plafonnés comme suit :

- L'hébergement : 90€/nuit maximum
- Repas : 20€
- Frais de transport : train en seconde classe ou véhicule personnel selon barème fiscal en vigueur
- Forfait de 50€ maximum pour les fournitures d'activité

Le transport de chaque autrice ou auteur depuis le lieu d'hébergement jusqu'au lieu d'intervention et le retour sont assurés par les structures participantes.

## **Pour candidater**

### **DOSSIER A DEPOSER COMPRENANT :**

- biographie synthétique comprenant le statut juridique et professionnel
- présentation détaillée de l'animation proposée avec livre(s) d'appui
- calendrier de vos disponibilités entre le 17 juin et le 19 juillet 2026
- tout autre élément susceptible de compléter le dossier

### **LES CRITÈRES D'ELIGIBILITÉ**

- respect du cahier des charges précisé en 2
- adéquation du livre d'appui avec le thème annuel
- capacité de la proposition à stimuler la créativité des enfants
- adéquation entre le contenu proposé et le public cible

### **LE JURY**

Le jury sera composé de bibliothécaires et d'élus du Département.

### **LE CALENDRIER**

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **11 Janvier 2026 minuit**.

Les résultats seront communiqués à partir du **2 Février 2026**

### **LES MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES**

Les dossiers devront être transmis par mail à [loic.raffa@meuse.fr](mailto:loic.raffa@meuse.fr)

### **CONTACT**

Loïc Raffa, chargé de l'action culturelle, service Culture et Lecture publique, [loic.raffa@meuse.fr](mailto:loic.raffa@meuse.fr) / 03.29.45.68.55